

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2175

présenté par
M. Houlié et M. Boudié

ARTICLE 35

À l'alinéa 16, substituer au mot :

« mentionnée »

le mot :

« prévue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.